

Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ?

Joëlle Piraux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/230>

DOI : [10.4000/apad.230](https://doi.org/10.4000/apad.230)

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2000

Référence électronique

Joëlle Piraux, « Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 | 2000, mis en ligne le 24 mars 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/230> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.230>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ?

Joëlle Piraux

- 1 Certains parlent de "révolution silencieuse", d'autres voient, dans les associations de femmes, un espoir pour l'Afrique de demain. Les associations de femmes sont devenues, en effet, une réalité incontournable de l'idéologie du développement. Pour ce qui concerne l'Afrique, la littérature en langue française, encore peu abondante, porte essentiellement sur les organisations féminines en milieu urbain. Cette littérature révèle des femmes qui s'organisent et prennent des positions face aux transformations et à la complexification de l'environnement socio-économique. Les groupements de femmes en milieu rural, par contre, restent un domaine encore très peu exploré.
- 2 Les femmes d'Afrique de l'Ouest possèdent cependant une tradition d'association et de création de réseaux divers d'entraide et de solidarité ². La crise socio-économique, aggravée ces dix dernières années en Afrique occidentale, et accompagnée d'un désengagement de l'Etat, a donné un nouveau souffle à ces habitudes. L'élément neuf est la recherche, par ces groupes, de reconnaissances sociales et institutionnelles, de financement extérieur et de partenariat avec les organisations de développement nationales et internationales. Face à la paupérisation croissante, dans un contexte d'ouverture du milieu rural à un environnement socio-économique plus large, et parallèlement à une diminution de la présence masculine, les femmes cherchent à se rapprocher des institutions de développement.
- 3 Les contextes nationaux reprennent les slogans en vogue, encourageant, pour reprendre l'expression consacrée : "une promotion sociale de la femme qui parte de la base". Le discours international de l'approche "genre et développement" modèle les organisations de développement qui, quant à elles, voient, ou présentent, ces groupements comme des tremplins vers l'égalité des hommes et des femmes, désormais rebaptisée "genre et développement".

- 4 Doit-on, à la suite de ces organisations, considérer ces groupements situés à l'interface entre les femmes rurales et l'ONG de développement comme de véritables espaces de changement, voire des lieux de la "promotion féminine" ? Au sein d'un environnement local bouleversé par une paupérisation croissante qu'accompagnent des transformations importantes de l'organisation familiale et communautaire, ces groupements offrent-ils aux femmes rurales des alternatives identitaires ? Transforment-ils la manière dont les femmes se perçoivent en tant que femmes et leur manière d'aborder leur vécu quotidien ?
- 5 S'interroger sur le sens et la portée des groupements féminins ruraux dans le cadre d'une anthropologie empirique du genre demande d'étudier les groupements dans le milieu qui les a vu naître et leur donne sens. Je tente ici de proposer, à travers l'étude d'un hameau, une esquisse de la société rurale wolof et, en particulier, des rapports de genre qui la modèlent. Je mets surtout en évidence les statuts et les rôles des femmes et les effets des transformations du monde rural sur les rapports de genre. Je présenterai ici un groupement de femmes rurales et étudierai particulièrement ses relations avec une ONG urbaine de Kaolack, l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES). En observant leurs interactions, je mettrai en évidence les perceptions et les préoccupations divergentes qui sont les leurs en matière de "genre et développement".
- 6 La perspective suivie ici est celle de la combinaison d'une approche exogène (Olivier de Sardan 1995) et d'une approche endogène (Devisch & De Boeck & Jonckers 1995) du développement. D'une part, il s'agit d'étudier l'espace social où se situe la rencontre entre opérateurs de développement et "groupes cibles", et la "projection" de programmes de développement considérés comme une greffe et enchâssés dans des réseaux de relations complexes, de rapports de force, de classe, de genre. Cette perspective met en évidence les divergences de conception, les représentations concurrentes, les stratégies de confrontation, de résistance, de détournement, de négociation, qui sont celles des partenaires du développement. D'autre part, il s'agit de percevoir que le développement répond à une dynamique interne : toute société comporte en elle-même la capacité de construction de son propre développement et ses propres alternatives aux modèles occidentaux de développement prométhéen. On raisonne ici en termes de syncrétisme, d'hybridation, de construction de formes nouvelles à partir de données prises dans les deux cultures en contact, de réinterprétation des objets et des discours mondiaux dans le contexte culturel local (Comaroff 1993).
- 7 Je me propose d'utiliser conjointement ces deux approches dans l'étude du concept de genre. L'anthropologie met en lumière comment la problématique "genre et développement" constitue un lieu de rencontre entre discours mondial et discours locaux. Cette rencontre se produit à travers des projections réciproques d'attentes, des représentations des autres comme représentant(e)s de l'autre culture : Nord et Sud, urbain et rural, etc. Il s'agit d'un jeu de miroir constant et réciproque. Le discours sur le genre est un lieu où de petits groupes sont mis en face des réalités que la mondialisation génère. Ainsi, d'une part, le discours d'un féminisme mondial est transporté vers les cultures locales par leurs propres élites intellectuelles et ces élites se présentent comme les porte-parole de la modernité sur les femmes ³. Le discours mondial, de son côté, utilise, voire suscite, un "local" adapté à ses objectifs propres.

- 8 Dans le même esprit que le fait Fahy Bryceson (1995), nous rejetons ici les dichotomies réductionnistes de l'approche "genre et développement" et nous cherchons à rendre compte de la multiplicité des expériences de genre, toujours vécues à travers le prisme de la culture, de la classe, de la race... Les rapports hommes/ femmes sont vus sous un nouveau jour lorsqu'ils sont repris dans le cadre d'une analyse micro-sociologique des dynamique d'influence et de pouvoir, de rapports de forces, de stratégies et d'actions.
- 9 Une telle analyse révèle aussi comment les femmes s'aménagent des marges de liberté à l'intérieur des règles prescrites. Notre recherche rencontre ainsi les thèses de l'ouvrage d'Evers Rosander (1997) sur les associations féminines en Afrique occidentale. Ces organisations ne semblent pas venir remettre fondamentalement en cause les identités féminines ni offrir un tremplin vers une "égalité de genre" telle que l'entend le discours féministe. Elles permettent cependant aux femmes de s'exprimer sur un mode individuel, au sein d'enceintes collectives socialement reconnues. Ce sont des lieux de reconstruction ou de renforcement identitaire où la parole se libère.
- Kaolack, l'Aprofes et Ker Ganghane ⁴
- 10 La ville de Kaolack est située dans la région du même nom au nord de la frontière sénégalaise. Le climat y est de type soudano-sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche et d'une saison pluvieuse de deux ou trois mois. Depuis 1968, la région connaît une diminution progressive de la moyenne pluviométrique. La population totale de la région est estimée à 996.807 habitants (chiffre de 1996) ⁵ soit environ 12% de la population nationale. Les populations rurales représentent 75 % de la population de la région. Les femmes comptent pour 51,5 % de la population régionale... L'indice de pauvreté de la région dépasse la moyenne nationale, avec 40 % des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (c'est-à-dire moins de \$ 1 par jour). Les wolofs constituent la majorité (62,4 %) de la population. S'y mêlent des Fulbe (Peuhls), des Serer et des Bambara. Le wolof est parlé par 91,3 % de la population comme première ou deuxième langue.
- 11 Kaolack, avec ses quelques 150.000 habitants, est la ville la plus importante de la région. Sa position stratégique sur les rives du fleuve Saloum, en a fait, sous l'administration coloniale française, un grand port arachidier. Aujourd'hui, cette ville reste un important carrefour commercial qui traite surtout les arachides de l'arrière-pays et le sel des salines locales.
- 12 A l'image des grandes villes sénégalaises (Dakar, Thies...) Kaolack possède ses associations sportives et culturelles (ASC) regroupant hommes et femmes, essentiellement des jeunes, à l'occasion de manifestations culturelles ou de rencontres sportives, autour de centres socio-éducatifs et de loisirs. C'est d'une telle organisation, le Maag Daan, qu'est née, en 1987, l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES). Certaines femmes membres s'affirmaient "convaincues par leur expérience que l'échec des stratégies de développement provient dans une large mesure de la non prise en charge des exigences de la promotion sociale, économique et culturelle des femmes" ⁶.
- 13 L'organisation s'attachait, à ses débuts, à "sensibiliser" et à "conscientiser" des femmes quant à leur statut social au moyen de "causeries" avec les groupements de femmes existant au niveau urbain et rural ⁷. L'appui financier sous forme de crédits octroyés aux groupements est intervenu en 1991, sur insistance des femmes des groupements elles-mêmes, avec la mise sur pied d'une banque *teranga* ⁸, et la création récente d'une

mutuelle qui, tout comme la banque, est ouverte également à la population de Kaolack toute entière.

- 14 L'organisation compte treize membres permanents : la présidente, une trésorière, une secrétaire, une caissière, un secrétariat administratif, un délégué culturel (responsable d'une troupe de théâtre-action utilisée comme support aux activités de sensibilisation et de formation), deux "animatrices urbaines" et cinq "animatrices rurales". Les organes de l'APROFES comprennent quelques hommes mais tous sont dirigés par des femmes, ceci "pour éviter que les postes clés laissés neutres ne soient, comme le montre l'expérience, accaparés par les hommes et que ceci ne déséquilibre dès le départ l'organisation"⁹.
- 15 L'organisation encadre aujourd'hui cent treize groupements situés dans les différents quartiers de la ville de Kaolack ainsi que dans les villages de la région. Parmi ces villages, l'un fait l'objet d'une étude plus approfondie. Kër Ganghanel¹⁰ fait partie de la commune de Gandiaye, à l'ouest du département de Kaolack. Il compte sept concessions abritant un peu moins de 200 personnes¹¹ La population y est composée en majorité de Wolof ou de Serer parlant wolof. Cette adoption du wolof s'explique, dans cette région, par l'expansion, depuis un siècle, de l'Islam mouride dont le wolof était la langue véhiculaire. L'adhésion à cette confrérie, fondée sur le travail agricole, a favorisé l'ouverture de fronts pionniers de la culture arachidière sous l'administration coloniale et encadré les anciens guerriers sous le couvert d'une idéologie religieuse de soumission (Diop 1981). Les marabouts, intermédiaires mercantiles politiques et religieux, pouvaient apparaître comme les relais des pouvoirs publics auprès de la population¹². Le village, en totalité de confession musulmane, possède son imam et sa mosquée.
- 16 Le paysage semi-désertique témoigne d'une sécheresse devenue endémique à partir des années quatre-vingt. La désertification et l'infertilité, dont les aléas climatiques autant que l'action humaine sont responsables, y ont rendu très précaires les conditions de vie de ces populations cultivatrices : le défrichage, les déboisement inconsidérés, la surexploitation des sols par la culture intensive de l'arachide manifestent à présent leurs effets. Le village possède deux puits d'une profondeur de douze mètres. L'un est constamment à sec et l'autre, ensablé à cause d'un glissement de dalle, met de longues heures à se remplir. Les écoles et les postes de santé les plus proches se situent à trois kilomètres.

Aperçu des rapports de genre dans le milieu rural Wolof

- 17 La société wolof, très hiérarchisée, est clairement structurée autour de la prééminence masculine. Celle-ci se marque, en premier lieu, à travers le système de parenté où le patrilignage domine pour tout ce qui concerne les attributions sociales de l'individu¹³. La ségrégation des sexes dans toutes les activités et manifestations sociales commence très tôt. Dès l'enfance, garçons et filles sont initiés à leurs rôles futurs au sein de la communauté. Ce qui signifie pour les filles l'initiation par leurs mères aux travaux ménagers et à l'éducation des plus jeunes. L'éducation scolaire des filles reste encore un problème en raison des charges domestiques¹⁴, mais aussi de l'opposition paternelle et des mariages et grossesses précoces qui mettent fin trop tôt à la scolarité.
- 18 La ségrégation des sexes est très nette à l'âge adulte. Aux femmes incombent la responsabilité ou l'accomplissement de toutes les tâches ménagères, ainsi que les soins aux enfants. En milieu rural, les activités du mari - qui travaille aux champs en saison des pluies - se limitent, en saison sèche, aux menus travaux d'entretien de la concession

et de la cour en prévision de la saison des pluies (confection de palissades, réparation des toits avec l'aide des jeunes gens de la maison...) ainsi qu'au commerce le jour de marché hebdomadaire. La crise économique de ces dernières années pousse, cependant, beaucoup d'hommes à chercher un travail temporaire dans une ville proche. Dans la vie quotidienne, la ségrégation des sexes s'imprime dans les usages de l'espace, la cuisine étant strictement un lieu féminin. Lors des cérémonies de baptême, de mariage ou de funérailles, hommes et femmes sont séparés. Comme c'est le cas dans de nombreuses sociétés africaines, cette séparation s'atténue fortement avec l'âge. Les personnes âgées des deux sexes se mêlent plus facilement lors des repas, et partagent les mêmes conversations. Une fois passée la période sexuellement active des femmes, la réserve et la gêne, qui caractérisaient les échanges entre parents des deux sexes, disparaissent.

- 19 Les statuts et les positions sociales s'impriment dans les relations sociales et dans la façon dont celles-ci sont marquées par les rapports de genre. La famille wolof présente, en effet, une structure hiérarchique conférant à chacun, selon son rang, un statut auquel s'attachent des devoirs et des fonctions propres. Le chef de maison, *borom kër*, aîné de la concession, est entouré des *surga*, personnes dépendantes et vivant sous son autorité. Le chef de maison gère le champ que les membres de la concession mettent collectivement en valeur : il assure la cohésion du groupe et gère le patrimoine. Il a l'obligation de pourvoir à l'entretien des membres de la concession et doit gérer les conflits en collaboration avec les hommes les plus importants de la famille. Derrière le *borom kër* viennent les frères cadets, les fils mariés, suivis des adolescents. Les femmes ont un statut inférieur mais à des degrés divers, leur statut reflétant celui de leur mari. Dans cette société où la polygynie reste autorisée, la femme qui, entre toutes, domine, est la première épouse du chef de famille. Celle-ci peut se dégager des tâches domestiques et exerce, au nom de son mari, l'autorité suprême dans la sphère féminine. Les épouses des fils sont sous l'autorité de leurs belles-mères. Les jeunes filles non mariées ont le statut le plus bas : elles sont au service de tous selon des règles qui reflètent, cependant, leur statut social d'origine. La société wolof n'est pas seulement patrilinéaire, elle est aussi virilocale, ce qui fait de la nouvelle mariée une étrangère¹⁵ au sein de la concession de son mari. Dans ses relations avec la belle-famille, elle devra se plier à des règles et des attentes à travers lesquelles elle manifeste l'acceptation de son nouveau statut. Il est recommandé à la jeune mariée d'adopter un profil bas, d'être patiente pour s'allier peu à peu les belles-sœurs et les belles-mères avec lesquelles il lui faudra vivre. La patience peut n'être qu'apparente et divers liens de compétition, de jalousies et d'entraide témoignent des stratégies féminines au sein d'une même concession.
- 20 Cet idéal de la famille wolof est, depuis une vingtaine d'années, fortement remis en cause par les bouleversements socio-économiques du milieu rural. Sous l'action conjuguée des valeurs individualistes et de la crise économique, les nouvelles générations remettent en question la structure hiérarchique et communautaire de la famille wolof. La monétarisation de l'économie et l'individualisme croissant se traduisent dans un morcellement du patrimoine foncier et les revendications d'autonomie des jeunes ménages. Ils désirent échapper à la fois à l'autorité du *borom kër* et aux contraintes du régime de gestion communautaire des biens dont la monétarisation a souvent rendu la contrepartie sécuritaire impossible.
- 21 La tradition wolof, qui nous montre la famille comme une unité de production économique dans une économie basée sur l'agriculture, laisse peu de place à la

propriété foncière individuelle et n'assure, à plus forte raison, pas de droit généralisé à la propriété foncière pour les femmes. Seuls les hommes héritent les terres. Les femmes exploitent cependant, en plus de leur travail dans le champ collectif, des parcelles mises à leur disposition par leurs maris et leurs fils, ou y engagent, à leur profit, des jeunes du village. Les produits de ces cultures serviront à des dépenses personnelles¹⁶ et viendront d'habitude compléter la nourriture de base fournie par le mari. Les femmes auront à cœur de fournir poisson, épices, et condiments pour la sauce, éléments importants de séduction. En saison sèche, leur liberté de gestion économique dans le domaine qui leur est propre, s'accompagne d'une grande liberté de déplacement qui peut les voir séjourner plusieurs mois à la ville. Le travail productif indépendant dans leur champ personnel, donne aux femmes l'occasion de se rendre au marché, soit pour y pratiquer le petit commerce, soit pour veiller à ce que leur dépendante gère leur production correctement et, en tout état de cause, pour entretenir leurs réseaux de relation. Le mari ne s'oppose pas à cette indépendance restreinte, voire il l'encourage par l'allocation de terres cultivables, se déchargeant d'une partie de l'entretien de la famille tout en se conformant aux usages.

- 22 Cette situation est à présent bouleversée par la crise socio-économique. La paupérisation croissante est l'occasion de nombreux conflits à l'intérieur de la concession et du ménage. Elle entraîne une nouvelle négociation des responsabilités.
- 23 Les migrations des maris à la ville, ou parfois même à l'étranger, forcent les femmes à diriger elles-mêmes le ménage de façon temporaire ou quasi permanente, dans l'ambiguïté que peut faire subsister l'autorité des aînés revenus ou restés au village.
- 24 Certaines femmes en viennent à assurer de fait l'entretien quotidien de la famille et pourvoient le ménage en biens achetés occasionnellement, y compris des denrées telles que le riz et le sel, ou encore un mouton ou de la volaille. Les gains résultants du travail migrant interne sont investis dans ces achats alimentaires. Cette augmentation de la prise de responsabilité et de l'influence au sein de leur ménage ne leur confère pas pour autant plus de pouvoir dans la sphère publique : la prise de décision officielle revient à l'homme. La composition de la concession du chef du village de Kër Ganghane, notre concession-hôte, illustre les bouleversements à la fois économiques et socio-culturels que connaît l'organisation familiale.
- 25 Cura, la première épouse de l'ancien chef de village, venait de Kumpan, un village de l'ancienne région du Saloum. Après un premier mariage suivi de divorce, elle fut mariée à Tagguc, fils du fondateur du village. Le couple eut cinq enfants, parmi lesquels deux filles mortes en bas-âge. L'aîné des enfants, Babacar, âgé aujourd'hui de 45 ans, avait très tôt montré des dispositions pour les études, bravant l'autorité de son père, lui aussi le chef du village : "en ce temps-là l'école était regardée comme une perte de temps et une menace à leur autorité par les aînés du village". Babacar avait poursuivi des études en Europe et avait épousé une Italienne. Deux ans plus tard il avait divorcé.
- 26 Retourné au pays, il avait trouvé un poste dans la fonction publique à Dakar. Il y avait eu de nombreuses liaisons, quittant notamment une femme enceinte de ses œuvres. L'enfant de cette union vivait dans la concession. Il avait ensuite épousé sa cousine croisée matrilatérale, Binta (23 ans). Celle-ci, fille de l'imam de Kër Ganghane, était elle-même divorcée, ayant été répudiée après trois tentatives d'accord à l'amiable parce qu'elle ne s'accordait pas avec les trois coépouses de son oncle, un marabout influent auquel elle avait été mariée.

- 27 Cura, la mère de Babacar, n'avait pas vu cette union avec son fils d'un bon œil, en raison du caractère réputé difficile de Binta. Avant son premier mariage, Binta avait passé plusieurs mois à Dakar - où elle était femme de ménage - et depuis, on la trouvait prétentieuse et égoïste. Le chef de famille étant décédé, c'est sa seconde épouse qui avait, à la demande de Babacar, pris les contacts nécessaires avec les parents de Binta et obtenu le consentement de cette dernière. Babacar avait payé une forte somme d'argent et on avait célébré, le même jour, le mariage religieux, l'arrivée au domicile conjugal, et le baptême du premier enfant. Babacar travaillait à Dakar et ne rentrait qu'une fois tous les deux mois et pour les grandes fêtes. Binta vivait dans la concession avec son fils de deux ans.
- 28 Le deuxième fils de Cura, Ablaye (40 ans) travaille comme fonctionnaire au ministère des mines à Kaolack et revient tous les soirs au village. Il a épousé sa cousine croisée patrilatérale, Soda, et a eu d'elle huit enfants dont le dernier a deux ans. Les deux aînés ne vivent plus dans la concession, mais bien à Dakar où ils poursuivent des études. Tous les enfants, garçons et filles, fréquentent l'école primaire ou secondaire à Gandiaye. Cura a encore un fils qui a quitté la concession et vit à Gandiaye avec l'épouse de son propre choix et leurs enfants. N'ayant pas de filles, Cura a reçu, de parents éloignés en ligne maternelle, une fille qui l'aide dans les tâches ménagères. Celle-ci, Ndeye (23 ans), après avoir eu un premier enfant hors-mariage, a été mariée, avec son consentement, à un cousin croisé de degré éloigné. Toutes les prestations matrimoniales n'ayant pas encore été versées, enceinte des œuvres de son mari, elle vivait dans la concession avec son premier fils.
- 29 La coépouse, Aminata (environ 65 ans), fut mariée vers 17 ans à son *nijaay* (oncle maternel) Tagguc. Ils ont eu quatre enfants. Le fils aîné est ouvrier dans une entreprise de parfums à Dakar et revient à la fin de chaque mois. C'est dans cette ville qu'il a rencontré sa femme qui, à l'époque, était femme de ménage. Les deux aînés de leurs enfants, un fils et une fille, ont quitté la concession pour faire des études supérieures à Dakar. Le second fils d'Aminata, Djibril, vit avec sa femme et leurs enfants à Dakar. Il a également eu un garçon d'un premier mariage, et cet enfant vit dans la concession. Le troisième fils, non marié, maître d'école coranique, vit également en dehors du village. Le quatrième enfant est une fille, Cumba, qui quatrième épouse de son oncle maternel et vivant dans un village proche. La dernière est une fille, Ndeye, qui vit et travaille comme institutrice à Dakar où elle est mariée. Elle a confié sa première fille à sa mère pour l'aider dans les tâches ménagères.
- 30 Trois adolescents de cousinage éloigné, provenant de villages avoisinants et résidant à Kër Ganghane en raison de la proximité de l'école secondaire de Gandiaye, sont également hébergés dans la concession.
- 31 Cette concession ne fait pas du tout exception au village. Elle témoigne, comme tant d'autres, des nombreux changements survenus dans l'organisation familiale, mais aussi des continuités qui attestent la capacité d'adaptation des structures sociales. On y remarque la volonté d'indépendance des ménages et l'affirmation d'un affranchissement de l'autorité paternelle. La libération sexuelle de la jeune génération, les filles connaissant souvent une grossesse avant le mariage, est également flagrante. La mobilité conjugale est grande. L'exode rural des hommes, que ce soit pour le travail ou les études, est très marqué et s'accompagne de plus en plus d'un exode des femmes et de nouvelles forme de mobilité de celles-ci. Les femmes qui sont encore majoritairement analphabètes se retrouvent dans les professions de femmes de ménage

ou de travailleuses journalières. L'exode masculin entraîne un bouleversement important au niveau de l'organisation du ménage. Dans notre exemple, Abdoulaye est le seul homme marié résidant de façon permanente au sein de la concession, et il travaille en ville. Cette situation entraîne une autorité de fait des épouses en matières d'organisation de la concession.

- 32 Ce sont surtout les changements liés à la monétarisation croissante et à la libéralisation des pratiques sexuelles qui affectent le milieu rural wolof. L'ensemble des effets de ces transformations sur les relations entre les hommes et les femmes au sein de la famille et du village tout entier est difficile à évaluer. Les nouveaux comportements en matière d'argent et de sexualité sont imbriqués dans diverses dynamiques d'individualisation dont l'action conjuguée pourrait, à terme, dessiner un nouveau paysage rural.
- 33 Les pratiques matrimoniales sont, certes, au cœur des rapports de genre. Elles affectent, comme telles, les dynamiques mises en œuvre dans la perspective "genre et développement". Elles modulent les effets des règles de succession et donc d'accès à la propriété, notamment foncière. Les transformations économiques et sociales et leur influence sur les modalités de formation des unions, sur le divorce, la polygynie, sont au centre de la transformation des rapports de genre. Les entretiens avec les femmes de Kër Ganghane font apparaître cette évolution des pratiques matrimoniales et les implications des bouleversements socio-économiques du milieu rural.
- 34 Au sein de la société wolof existe une union préférentielle entre cousins croisés. Une deuxième règle d'alliance précise la portée de la première. En effet, le mariage est prohibé entre cousins parallèles considérés comme des frères ¹⁷. L'épouse préférentielle de premier rang est la fille du *nijaay* (oncle maternel) suivie par celle de la *bajjan* (tante paternelle).
- 35 L'application de ces règles matrimoniales a, parmi d'autres effets, qu'au sein de l'association des femmes de Kër Ganghane, sur les 27 femmes du groupement, qui comprend des femmes de trois générations, toutes mariées, deux d'entre elles seulement n'ont aucun lien de parenté avec leur mari. Dans les deux cas, il s'agit de femmes, âgées de 35 et 40 ans, et qui ont séjourné pour un temps à la ville. Elles y ont travaillé comme femme de ménage et y ont rencontré leur futur mari. Toutes les autres sont mariées à un membre de leur famille. On y rencontre surtout la forme de mariage préférentielle (19 cas), appliquée dans le sens large c'est-à-dire que les termes de *nijaay* et *bajjan* englobent toute personne de la génération des parents d'ego respectivement les hommes dans la lignée maternelle et les femmes dans la lignée paternelle.
- 36 A côté des unions entre cousins croisés, on rencontre à Kër Ganghane des unions de *nijaay* avec leur nièces (5 cas) et une union avec un cousin patrilatéral parallèle, forme de mariage traditionnellement prohibée.
- 37 Les cérémonies du mariage mettent en scène et en œuvre le rôle prédominant du patrilignage. La mère de la mariée joue un rôle important pour l'organisation des cérémonies mais, quand il s'agit de remettre sa fille à la belle-famille, elle cède la place à la sœur du père. Lors de toutes les cérémonies familiales, tels que les mariages, les baptêmes, la préparation aux noces, la tante paternelle représente, au féminin et dans le monde ségrégué des femmes, le lignage du père.
- 38 Les cérémonies du mariage sont l'une des occasions les plus importantes d'échange de dons. Le mariage chez les Wolof est un processus étalé généralement sur plusieurs années, la circulation importante des biens matérialisant la consolidation des relations

humaines. Ces cérémonies élaborent d'importants changements de la société wolof et manifestent les effets de ces changements sur les rapports de genre. L'individualisation et la personnalisation des relations se marquent, en premier lieu, dans la recherche, désormais explicite, du consentement des époux, ceux-ci pouvant même prendre l'initiative de la décision. Les apparences restent souvent respectées et les démarches se font encore à travers l'intervention d'intermédiaires : il est impensable qu'une démarche de telle importance soit accomplie par l'individu seul. L'intervention des médiateurs, représentants, et délégués en tout genre sont prévus au cours des différentes phases du processus matrimonial.

- 39 L'augmentation de la valeur monétaire des dons est un autre changement important. Des sommes considérables, équivalant au revenu annuel d'un agriculteur ¹⁸, peuvent changer de mains à l'occasion de grandes cérémonies, comme "les baptêmes, les mariages, les funérailles. A toutes les étapes de la conclusion du mariage interviennent aussi des dons d'objets tels qu'une montre, un poste de radio, ou d'autres objets exprimant la participation à l'univers de la consommation. Ces objets nouveaux continuent, malgré leur nature, à s'insérer dans des représentations où la générosité garantit le prestige et témoigne de la prééminence.
- 40 Pourtant, si l'argent peut se plier aux usages anciens, il peut aussi changer les "données du jeu". L'usage de l'argent en vient à témoigner d'une mentalité accumulatrice et individualiste qui n'était pas encouragée dans la société wolof traditionnelle. Dans un contexte d'éclatement de la famille, l'homme se retrouve souvent seul face à l'urgence de réunir la somme nécessaire à l'acquisition d'une épouse et rencontre de ce fait de plus en plus de difficultés à se marier. La somme rassemblée profite surtout à la mariée et à ses parents. On attend également du futur marié qu'il possède un emploi stable. Dans le contexte économique actuel, la belle-famille entend prendre dès le départ la garantie d'une certaine sécurité matérielle. Ainsi observe-t-on, au Sénégal, l'apparition d'une nouvelle forme de mariage arrangé. Même si le consentement de la fille est généralement recherché, la pression exercée par la famille est déterminante. Ce ne sont plus les rapports de parenté qui la motivent mais le statut économique du prétendant.
- 41 Une libéralisation des mœurs, fréquente en ville, commence à toucher les villages : les séjours des femmes en ville se font de moins en moins dans un cadre collectif favorable au contrôle social et le village, quant à lui, pour faire face à ses besoins, est condamné à s'ouvrir sur l'extérieur. La paupérisation, l'attrait des biens de consommation témoins d'une identité moderne, l'éclatement de la famille étendue vont de pair avec des liaisons multiples ou des relations avec des hommes âgés. Si le besoin d'argent et le manque de pouvoir économique poussent les adolescentes à être sexuellement actives, de nouveaux modèles concourent aux mêmes effets. Ce qui caractérise avant tout les jeunes générations, de moins en moins attachées aux représentations collectives, c'est le souci d'une certaine qualité de la vie, la recherche d'un confort matériel, d'autres modes de consommation. Les nouvelles aspirations des jeunes s'expriment dans leurs choix en matière de sexualité, mais touchent aussi les relations entre hommes et femmes sur un plan plus large. Les nouvelles générations, prises entre deux modèles de société, bricolent des stratégies hybrides pour s'approprier leur nouvel environnement..
- 42 La démarche anthropologique révèle l'inadéquation du modèle occidental à rendre compte de la multiplicité des expériences de genre. On ne peut considérer les femmes comme une catégorie homogène soumise à la même loi de subordination patriarcale.

On ne peut parler du statut de la femme wolof. Le pouvoir, sinon l'influence que les femmes peuvent exercer sur les hommes et sur la communauté, et le respect qu'elles inspirent, dépendent de nombreux facteurs tels l'âge, le statut matrimonial, la position socio-économique, leur personnalité propre.

- 43 Si le statut des femmes varie et est, dans une certaine mesure, négociable, les attentes de comportement correspondent à des valeurs que quelques termes wolof résument. La retenue, la réserve, *kersa*, la patience, *mun* et le courage, *goor*, sont les vertus cardinales des femmes. La réserve est particulièrement de mise dans les relations entre hommes et femmes à partir de l'adolescence. La femme doit toujours adopter une certaine réserve vis-à-vis de l'homme. Elle ne peut le défier ouvertement en public. Cette retenue est aussi liée à la notion d'honneur *djom*. Les comportements quasi rituels subsistent au-delà des faits dans cette société où les apparences sont garantes de l'honneur : même si l'heure est à la libération sexuelle, les rites même entourant la perte de la virginité au cours de la nuit de noces persistent et l'on recourt, si nécessaire, au subterfuge.
- 44 La patience est la valeur de référence des femmes dans leur vie de couple. Elles apprennent très tôt l'efficacité de la réserve et de la patience, autant que les risques et les déboires possibles d'une opposition ouverte. En faisant doucement (*jigeen ji dafa wara def ndank*, disent les femmes wolof, "la femme doit faire doucement"), et en présentant les apparences d'un caractère irréprochable, elles pourront obtenir beaucoup de la part de leur mari et de leur entourage, la générosité étant l'une des vertus masculines.
- 45 Aussi bien les chants traditionnels que modernes vantent le courage de la mère. L'expression *yaayam liggey na* "sa mère a travaillé" complimente la femme dont le comportement se reflète dans les bonnes manières de ses enfants. Une autre expression *mu ngi goor-goorlu* "elle est courageuse, s'efforce de bien faire", est également utilisée pour vanter les qualités d'une femme, par exemple lors d'un baptême. Les qualités du fils seront l'occasion de vanter celles de la mère. Ainsi, Mam Diarra, mère du fondateur de la confrérie mouride, est donnée en modèle à toutes les femmes sénégalaises. Elle incarne par excellence la femme courageuse qui a pu supporter les difficiles conditions d'existence et le comportement ingrat de son mari tout en donnant l'image d'une femme heureuse. Ce n'est pas pour rien que son fils est devenu le *khalif* plus prodigieux du Sénégal.

Sens et portée des groupements de femmes en milieu rural Origine des associations de femmes

- 46 Dans ce monde rural en transformation rapide, et qui s'ouvre chaque jour davantage sur l'extérieur, les femmes tentent d'adapter leur comportement. Elles le font en mobilisant les associations et groupements féminins auxquels elles donnent un nouveau contenu. A travers ces associations, elles nouent des relations avec les organisations de développement susceptibles de leur apporter reconnaissance sociale et soutien économique.
- 47 La ségrégation sexuelle, l'importance des relations sociales au sein des familles étendues et des quartiers, ont incité les femmes sénégalaises à se regrouper, que ce soit dans des échanges quotidiens aussi banals que des conversations autour du puits, ou pour faire face ensemble à des situations de crise, s'appuyant sur des réseaux qui dépassent les liens familiaux de solidarité pour répondre à des problèmes ponctuels.

48 Prenons l'exemple du groupement de femmes de M., village situé à 50 km de Kaolack, au cœur de la brousse. Sofi, présidente du groupement qui compte trente-cinq femmes, soit les trois-quarts des femmes du village, parle de l'origine de son groupement.

"Au début il s'appelait la *daira*. La *daira* regroupait des femmes et des hommes mettant de l'argent en commun en prévision des dépenses de mariage, de baptêmes...".

49 Les *daira* sont à l'origine de nombreux groupements de femmes au Sénégal. Ce sont des associations religieuses dans le cadre des confréries musulmanes actives au Sénégal, les confréries mouride et tijanes, principalement. L'Islam sénégalais repose en effet sur une idéologie confrérique qui veut que le salut des adeptes dépende de leur soumission totale à leur maître. Ceux-ci, les *sérignes* ont joué, dès la période coloniale, un rôle considérable dans l'adhésion des populations aux programmes de développement de la culture arachidière, moyen d'enrichissement et de recrutement de nouveaux adeptes. La confrérie mouride a associé, dès ses début, au XIX^e siècle, travail agricole et engagement spirituel. Dans cette perspective, les *daira*, souvent mixtes, ont pour fonction principale de rassembler des personnes cotisant en vue d'un paiement collectif de l'*assaka*, l'aumône obligatoire aux pauvres, que l'association remet au marabout chargé de sa redistribution. En dehors de sa fonction religieuse, la *daira* est un lieu de convivialité et d'entraide financière à l'occasion des cérémonies familiales.

"A partir des années 80, continue Sofi, les hivernages sont devenus très peu productifs. Des sécheresses ont secoué le pays plusieurs années de suite. A partir de ce moment-là, la *daira* s'est éteinte parce que les hommes se sont mis à émigrer vers les villes et les autres pays. Mais les femmes restaient, elles, au village et ont continué la réflexion. Elles se sont dit qu'il fallait d'abord résoudre le problème de l'eau".

50 En effet, les quatre puits du village ne donnaient pas une eau assez pure. Ceci obligeait les femmes à se rendre à plusieurs kilomètres pour trouver de l'eau potable. Les femmes ont alors entamé noué des relations avec la "communauté rurale" de la commune de N., entité responsable de la coordination des différents village de la région et qui comprend un chef et un groupe de conseillers. Le chef de N., qui est une femme, Awa., les a aidées en faisant amener l'eau depuis le forage d'un village voisin. C'est encore par Mère Awa que Sofi a connu l'APROFES. Voyant les villages avoisinants obtenir, qui un forage, qui un moulin à mil, qui une case de santé ou des crédits... Les femmes de M. se sont rendues chez Mère Awa, et Mère Awa est venue à l'APROFES.

51 Mère Awa, quant à elle, dans la perspective des élections communales prévues pour mai 1998, semblait se servir de ces groupements pour réunir un électorat potentiel par des promesses financières. Cette situation posait problème à l'APROFES. Celle-ci avait en effet, dans l'esprit de promotion économique et sociale de "la" femme qui est au cœur de sa philosophie, soutenu Awa lors de sa candidature au poste de chef de la communauté rurale. Mère Awa avait-elle trop de succès ? Toujours est-il que l'APROFES refuse, de principe, toute politisation au sein des groupements qu'elle encadre. Or c'est bien ce que l'association semblait pouvoir incriminer. Lors d'une session dans le groupement de la commune de N., Awa avait, en effet, convoqué les femmes de tous les villages environnants. Environ cent cinquante femmes, persuadées qu'elles étaient là pour recevoir de l'argent, avaient répondu à l'appel. Après les éclaircissements de l'animatrice de l'APROFES, la majorité s'en est retournée.

52 Ainsi, les représentantes de l'APROFES, se justifiant des principes de l'association, avaient introduit leurs propres règles et évité l'émergence d'une femme à titre

individuel. On le voit clairement à l'aide de cet exemple : les groupements se situent à l'intérieur de champs de forces. Chacun et chacune essaie de tirer parti des possibilités que ces groupements offrent. L'analyse de l'interface entre le monde des ONG et les femmes paysannes ne peut se dispenser d'une analyse en termes de stratégies et d'action.

- 53 A Kër Ganghane, les associations de femmes existent depuis plusieurs générations. On leur donne le nom de *qamb*. Il s'agit d'organisations basées sur le travail collectif, surtout agricole, des femmes. Les femmes se voient allouer un champ collectif dont la production leur appartient, ou elles exploitent elles-mêmes les champs de quelqu'un d'autre moyennant rétribution. L'argent ainsi récolté est conservé dans une caisse commune et peut servir à l'une des membres à faire face aux frais de l'une ou l'autre cérémonie, à des frais de santé, à faire du petit commerce. Des fonds peuvent aussi être empruntés à titre individuel. Ces groupements montrent l'habitude des femmes à travailler ensemble et se regrouper de manière informelle. Ils ont pris une telle importance au Sénégal que le terme wolof *mbootay* qui signifiait à l'origine "groupe", "cercle" en est venu à désigner essentiellement les associations de femmes.
- 54 Ces activités nécessitent l'octroi de crédits, la dévaluation étant venue en 1994 rendre les conditions de vie plus précaires encore. C'est dans ce cadre que les groupements vont chercher un partenariat avec les ONG de développement susceptibles de les financer. L'acceptation d'un "encadrement" est la contrepartie indispensable. Avec l'aide des ONG, les groupements peuvent se livrer à quelques activités rémunératrices comme l'agriculture, le maraîchage, le petit élevage, les activités commerciales, petit commerce individuel au marché ou ouverture d'une boutique villageoise. Les femmes rurales mènent encore des activités de transformation comme la fabrication de savon, de beurre de karité, la transformation agro-alimentaire, etc.
- 55 Le groupement des femmes de Kër Ganghane est encadré par l' APROFES depuis 1993. Il compte vingt-sept femmes (67 % des femmes du village) et exploite un champ collectif prêté par le fils de la présidente du groupement. Ce champ n'a pu être cultivé que deux années de suite (1995 et 1996). La production en est faible : le sol est peu fertile. Certes, l'appauvrissement des sols touche l'agriculture en général mais, dans ce cas, s'y ajoutent le ravage des récoltes par le bétail du village, l'insuffisance des intrants agricoles, l'absence d'outillage adéquat. En saison sèche, l'activité essentielle du groupement est le décorticage de l'arachide à raison de deux heures tous les matins, excepté le jeudi réservé au marché hebdomadaire. Ces instants de travail collectif sont des moments de conversation animée entre les femmes. Grâce à leur participation, les femmes reçoivent des crédits alloués à titre individuel par l'APROFES mais remboursables collectivement. Les réunions du groupement ont lieu en principe une fois par semaine en saison sèche et deux fois par mois pendant l'hivernage. Aucune réunion fixe ne s'est tenue lors de ma présence sur place. Les femmes se rassemblent uniquement pour récolter de l'argent lorsque des circonstances particulières le nécessitent.
- 56 Mis à part la situation économique pénible dans laquelle ils opèrent, ces groupements rencontrent de multiples difficultés dans leur fonctionnement. Tout d'abord, l'accès à la terre est problématique. Dans la société wolof, les femmes sont généralement exclues de la succession foncière. Les hommes sont les uniques propriétaires fonciers. Dans le contexte antérieur de gestion communautaire, ils allouaient une partie de ces terres aux femmes et celles-ci pouvaient disposer de la production. Dans le contexte

économique précaire que connaît le pays, l'apport monétaire des émigrés prend une importance accrue, individualise l'économie autant que les mentalités et, indirectement, contribue à un morcellement accru des terres. Celles-ci, devenues commercialisables, se morcellent. A cet aspect monétaire de l'économie agricole s'ajoute la perte de fertilité du sol dont la culture arachidière intensive est en bonne partie responsable dans cette région. Côté femmes, la décision d'exploiter un champ dans le cadre de leur groupement implique un surcroît de travail puisque cette culture s'ajoute au travail sur le champ familial et sur le champ personnel.

- 57 Les tâches domestiques et les activités ou les responsabilités au sein des groupements. Concilier l'ensemble est aisé pour les femmes les mieux nanties qui disposent d'une aide ménagère, la plupart du temps une parente éloignée, et ces cas sont assez fréquents. Pour les autres, dont l'emploi du temps est surchargé, il s'agit d'un problème réel. Ainsi, une organisation de développement nationale tenta de mettre sur pied des cours d'alphabétisation au village de Kër Ganghane. Malgré leur enthousiasme initial, les femmes, n'ont pas tardé à désertier les séances : la difficulté de dégager un temps au milieu de toutes les activités quotidiennes fut le motif invoqué. Mon observation me pousse à interroger des motifs plus profonds, inscrits dans les rapports de genre. Lors des premières sessions, les hommes, en particulier les plus âgés, étaient présents. La femme du chef était particulièrement enthousiaste, ce qui dut être gênant pour le mari illettré. Assez vite, les femmes retournèrent à leurs activités domestiques habituelles.
- 58 Pourtant, à côté des contraintes de temps, le manque de scolarisation et de formation des femmes est un obstacle majeur à la poursuite des activités du groupement ¹⁹. Pour toutes les questions de comptabilité, les femmes pensent, et disent, devoir faire appel aux hommes. L'analphabétisme empêche encore de faire parvenir leurs doléances aux organismes publics, si ce n'est par l'intermédiaire d'ONG dont les femmes rurales justifient ainsi l'activité.
- 59 Les tentatives d'accaparement par les hommes des moyens financiers mis à la disposition des femmes est encore un autre problème. Un exemple à Kër Ganghane est celui du projet kori, un programme de petit élevage mis sur pied en collaboration avec l'APROFES. La présidente du groupement de femmes est entrée en contact avec le "projet" lors d'une visite de ses représentants à un village voisin. Lorsque "la voiture du projet" est arrivée à Kër Ganghane, la présidente du groupement de femmes a accompagné les représentants du projet d'élevage chez le chef de village, le *borom-dëkk*. Dès lors, celui-ci a tout fait pour accaparer le projet et ses bénéficiaires. Les femmes en ont été exclues. Les tentatives des femmes de Kër Ganghane d'améliorer leurs conditions de vie se sont, à une autre occasion aussi, soldées par une interception masculine de leur action. L'organisation "Eau vive", spécialisée dans la construction et la réfection de puits, avait été informée par l'APROFES, de difficultés que causait le puits capricieux de Kër Ganghane. Les représentants d'"Eau Vive" étaient venus au village et avait parlé aux hommes. Ceux-ci avaient nié la nécessité d'une réfection du puits. Il faut savoir qu'Eau vive demande toujours une participation d'un dixième du coût au villageois. Ces dépenses d'équipement incombent normalement aux hommes. Les femmes ont donc continué à se rendre au puits de nombreuses fois par jour pour vérifier, sans plus de résultats, le niveau de l'eau.

Les groupements et l'ONG

- 60 Les groupements de femmes en milieu rural se situent à l'interface entre l'ensemble des femmes paysannes et l'ONG de développement. Les animatrices rurales de l'APROFES

sont les intermédiaires. L'accompagnement des animatrices rurales pour les séances de formation des groupements en matière d'épargne-crédit, de fonctionnement d'un groupement, de planning familial, de droits des femmes, m'a permis d'observer de l'extérieur les groupements de neuf villages et de comprendre la vision de l'APROFES à leur égard.

- 61 Ce sont "les femmes rurales" qui prennent l'initiative du contact dans le but d'une amélioration des conditions de vie de leur famille. C'est en remarquant comment les villages voisins ont été équipés ou, comme les femmes l'expriment elles-mêmes, comment ils ont reçu du projet "un moulin à mil, des crédits pour le maraîchage, ou d'autre équipement, que les femmes décident de prendre contact avec l'organisation. Elles font la démarche de "monter" en ville pour se rendre "au projet". Une des conditions mises par l'ONG est qu'il existe déjà au village un groupement de femmes ayant une certaine expérience. Après quelques premiers contacts avec la présidente du groupement et le chef de village, une assemblée générale est mise sur pied. Elle comprend les femmes et les hommes du village. Au cours de celle-ci, l'APROFES présente la philosophie sur laquelle l'organisation repose : participative, apolitique, concernée par la "promotion de la femme" sur tous les plans. L'ONG présente les activités qu'elle encadre et les mécanismes d'épargne-crédit qu'elle met en place. Les hommes et les femmes du village font ensuite part de leurs doléances.
- 62 A ce niveau, déjà, on remarque l'écart entre, d'une part, les préoccupations que l'APROFES énonce, portant sur les conditions de vie matérielles mais aussi sociales des femmes (besoins d'alphabétisation, d'information juridique) et, d'autre part, les doléances des villageois portant, la plupart du temps, sur les problèmes d'économie et de santé. On observe aussi la position effacée des femmes : elles ne prennent que rarement la parole et le font pour renchérir sur les besoins du village tels que les décrivent les hommes.
- 63 Les deux séances suivantes porteront sur le fonctionnement d'un groupement. Les hommes ne seront désormais plus acceptés. L'APROFES tente ainsi de combiner une approche qui prenne en compte les hommes, les associe d'emblée au projet, à la volonté de donner plus de place à la parole des femmes. Les réunions ne sont ouvertes qu'aux femmes dans le but d'établir un certain équilibre de prise de parole et d'initiative avant de les insérer dans des structures communautaires plus larges.
- 64 Au cours de ces réunions, l'APROFES défend une approche qu'elle qualifie de participative. Les représentantes de l'association commencent par interroger les femmes sur l'intérêt et l'importance d'un groupement et sur ce que ce groupement représente pour elles. Ensuite les femmes se voient expliquer comment devra, à l'avenir, fonctionner leur groupement dans ses rapports avec l'APROFES : les remaniements du groupement existant en vue de l'encadrement par l'APROFES sont expliqués. Les déléguées de l'APROFES font alors procéder au choix d'un nom, ce qui est une nouveauté pour ces femmes dont les groupements traditionnels n'en possèdent pas. On explique aux villageoises que leur groupement devra être dirigé par un bureau (*biro*) comprenant 6 à 8 femmes selon l'importance du groupement. Parmi celles-ci, on comptera une présidente (*njiit*, guide), une vice-présidente (*ki topp ci moom*, qui la suit, l'assiste), une trésorière (*ku denc xalis*, celle qui garde l'argent) et une vice-trésorière, un à trois commissaires aux *comptes* (*ku naan xalis*, celle qui demande l'argent), et une secrétaire (*ku bind*, celle qui écrit).

- 65 Cette répartition des tâches est une nouveauté pour les villageoises. Leurs associations comprennent habituellement une présidente et une trésorière qui peuvent être une même personne. Les groupements féminins traditionnels en effet respectent, voire reflètent, la structure hiérarchique de la société dans laquelle ils s'inscrivent. De cette façon, les postes clés seront aux mains des aînées, et aux mains des femmes proches d'hommes occupant les positions importantes dans le village. Celles-ci sont généralement, mais pas toujours, celles qui ont le plus d'influence. Ainsi, dans les neuf villages observés, la présidente du groupement avait toujours un lien de parenté proche avec Je chef, ou avec l'ancien chef du village. La pratique de cet ordre social fortement hiérarchisé, ne devrait cependant pas amener à sous-estimer l'influence personnelle de certaines femmes. Enfin, le rôle de secrétaire, qui est bien entendu une nouveauté dans ces groupements, permet, de par son statut d'exception : de mettre en avant des femmes souvent jeunes, que ni le statut social, ni parfois la personnalité, n'auraient désignées à ce poste. La bureaucratisation de ces groupements rend possible de nouveaux usages des compétences et peut donner aux membres le sentiment de s'inscrire, par leur participation, dans les courants mondiaux de la modernité. Au cours des rencontres de ces groupements avec l'ONG, l'écart entre deux catégories de femmes est très net : d'une part les femmes citadines de l'organisation, d'autre part les femmes paysannes des groupements. Les différences s'expriment, certes, dans l'usage de la langue des unes et des autres lorsqu'elles se réfèrent au développement mais aussi, dans les priorités respectives des deux catégories.
- 66 Au cours de cette première séance, deux types de cotisations sont définis. La cotisation à la "grande caisse", allant de 500 à 1000 FCFA, constituera la garantie nécessaire à l'allocation d'un crédit par la banque *teranga* de l'APROFES. La cotisation à la "petite caisse", quant à elle, (de 50 à 100 FCFA) couvrira les frais de réunion. Le crédit alloué par l'APROFES est collectif lorsqu'il s'agit de participer à l'achat d'un moulin à mil, à la construction d'un puits, au maraîchage... Il peut également être individuel et s'élève généralement à un montant situé entre 25.000 à 30.000 FCFA par personne. Dans ce cas, le crédit distribué de manière individuelle a été alloué au groupement en tant que tel. En d'autres mots, c'est le groupement tout entier qui est responsable du remboursement de la somme totale, ce qui permet de faire jouer le contrôle social et de faire référence au devoir d'entraide.
- 67 Cette différence se marque tout d'abord au niveau de la formation. Parmi les cinq animatrices rurales de l'APROFES, une seule possède le niveau supérieur, ayant suivi trois années d'études après le BAC à l'école nationale d'assistance sociale. Une autre a abandonné les études après le niveau secondaire inférieur, tandis que les trois restantes ne possèdent que le niveau de l'école primaire. Ce faible niveau d'instruction de la majorité distingue déjà fortement les citadines des femmes rurales dont seule la nouvelle génération achève aujourd'hui l'école primaire. Dans le groupement de Kër Ganghane, qui compte vingt-sept femmes, une seule est alphabétisée, non parce qu'elle a fréquenté l'école, mais parce qu'elle a suivi des cours pour l'alphabétisation en wolof. Les animatrices de l'organisation ont par contre suivi des cours de français ainsi que des séminaires de formation à l'animation, au fonctionnement d'un groupement, aux techniques d'analyse des problèmes, ainsi qu'aux mécanismes d'épargne et de crédit. L'adoption d'une vision et d'un vocabulaire de développement fait partie, en quelque sorte, des séminaires de formation. La présidente de l'ONG pèse de toute son influence sur le respect de l'orthodoxie. Cette dernière, seule femme intellectuelle de

- l'organisation - elle est ingénieure hydraulique - a pu, au cours de nombreux déplacements dans les conférences internationales, se familiariser avec le vocabulaire standard des organisations de développement occidentales en matière de "genre".
- 68 Plusieurs exemples montrent comment ces catégories de femmes font appel à des discours développementistes appartenant à des registres différents. Les termes utilisés sont révélateurs des représentations sociales que les femmes villageoises ont du développement. D'emblée, en s'arrêtant au champ sémantique de la notion de projet, on constate qu'un projet est toujours perçu comme venant de l'extérieur. Les femmes ne nomment pas projet l'action qu'elles pourraient elles-mêmes mettre en œuvre dans le village avec l'appui des ONG. Un projet n'est pas regardé davantage comme le programme d'une institution de développement : le projet désigne les individus qui font partie de cette organisation et apportent un financement extérieur. Un projet se réfère donc toujours à deux éléments : l'allochtone, qu'il se présente sous la figure de Blancs ou de Sénégalais venus de la ville, et le numéraire. Tout un imaginaire se développe autour de l'ONG, incarnation de la ville et de l'abondance, en rapport étroit avec les *toubabs* (Blancs) et donc avec l'argent.
- 69 Les séances de formation à la dynamique d'un groupement révèlent, elles aussi, des pratiques de discours et des habitudes de langage différentes et correspondant à des visions du monde différentes. Ces séances, nous l'avons dit, visent à faire participer les femmes rurales à la discussion. Elles débutent par une discussion sur l'intérêt d'un groupement, d'une *mbootay*. L'animatrice termine par demander une définition de ce qu'est, selon elles, une *mbootay*. On remarque alors l'impossibilité pour ces femmes, malgré les efforts répétés de l'animatrice, à enfermer dans un cadre concis, synthétique ce qu'est pour elles un groupement. "*Mbootay mooy and, bokk bëgg bëgg, toog waxtaan, sotaante xalaat, bokk doole, bokk xam xam, bokk kom-kom, bokk xalis, bokk xol*" ("un groupement c'est être/marcher ensemble... avoir les mêmes besoins, s'asseoir et discuter, échanger des réflexions, mettre sa force en commun, partager ses connaissances, mettre en commun ses avoirs, son argent, partager son affection (son cœur)"). Cette "définition" par les femmes rurales montre l'entrelacement qui existe dans leur vision de toutes les sphères de la vie économique, politique, affective... et qu'elles reportent sur la question du développement. On peut y opposer la définition courte et concise, donnée par l'animatrice en fin de réunion : "*mbootay mooy ay niit yu and, bokk giss-giss, bokk xallat ak bokk jëf*", "une *mbootay* est un groupe de personnes qui partagent une vision des choses, mettent en commun des pensées et tentent d'atteindre les mêmes objectifs". Cette définition conçue comme un processus linéaire, continu, de la pensée vers l'action s'inscrit mieux dans les schémas de pensée d'un discours développementiste à l'occidentale.
- 70 Les réunions de l'APROFES avec ces groupements font apparaître l'écart qui existe non seulement au niveau du langage utilisé par l'un et l'autre groupe pour se référer au développement mais également à travers les priorités qu'ils mettent en avant par rapport à ce concept.
- 71 L'APROFES voit en ces groupements un tremplin vers l'égalité hommes-femmes. Pour cette organisation, la promotion économique ne représente qu'un volet, certes indispensable, parmi d'autres domaines plus importants de "l'émancipation de la femme". Elle entend tout particulièrement sensibiliser les femmes à leurs droits, notamment en matière de mariage, de divorce, de maltraitance. Remarquons cependant que si, par opposition aux femmes du village, les animatrices de l'APROFES

connaissent les thèmes et utilisent les termes de l'idéologie du "genre et développement" elles ne s'en feront pas pour autant les porte-parole au sein de leur propres ménage et famille. Une dissociation existe entre le comportement et les discours adoptés au sein de l'ONG et au sein du foyer. Les rôles et les attitudes socialement attendus n'y sont pas remis en question. La distribution des tâches n'est pas négociée et, même sans qu'il s'agisse de tenir tête publiquement aux hommes - ce qui, sauf pour la présidente - est impensable, il reste difficile aux femmes de prendre la parole en public.

- 72 Les femmes rurales, quoiqu'en veuille l'APROFES, restent avant tout préoccupées de l'amélioration des conditions de vie matérielles de leur famille. En premier lieu sont soulevés les problèmes de l'eau. Le manque d'eau ou ses difficultés d'accès (éloignement, profondeur du puits) sont mentionnés par sept villages sur neuf comme la préoccupation principale. Le manque d'argent vient ensuite. Nous avons vu les représentations des populations rurales quant au "projet" qui apporte de l'argent. De façon générale, les femmes aspirent à diminuer le poids de leurs tâches domestiques. Le moulin à mil est mentionné par toutes comme un des moyens pour y parvenir. Les femmes veulent surtout trouver des moyens de se rendre la vie plus facile. "*Jigeen ji danuy sonn*" disent-elles, "les femmes sont fatiguées". Et ce désir d'allègement augmente à mesure qu'elles se construisent, à partir de bribes d'information, l'image de l'existence facile des femmes de la ville et, davantage encore, les visions de ce monde occidental "où tout le travail de la femme est effectué par des machines". Viennent ensuite les préoccupations de santé. Les cases de santé sont insuffisantes. Les femmes mettent en avant le problème des grossesses difficiles qui ne survivent pas aux longs trajets cahotants en charrette jusqu'au poste de santé le plus proche situé généralement à 10 km. Deux groupes sur neuf mentionnent enfin les problèmes d'analphabétisme.
- 73 Fait significatif des rapports de genre, même si la séance se déroule entre femmes et que l'on en est à parler des difficultés rencontrées par les femmes dans leur vie quotidienne, aucun groupement ne fait mention des relations avec les hommes.

Conclusion

- 74 Les groupements féminins, traditionnels ou adaptés aux exigences des ONG, montrent des femmes décidées à prendre en main l'avenir de leur famille. Le contraste est grand entre, d'une part, le profil bas que les femmes adoptent dans les prises de décisions politiques et, d'autre part, le dynamisme dont elles font preuve dans ces groupes. Même si les femmes sont conscientes des discriminations qui les touchent, elles ne se réunissent pas dans le but de combattre une inégalité de genre. Ces associations ne sont pas forcément un tremplin vers un accès à la prise de décision par les femmes. En ceci, elles s'éloignent des objectifs proclamés par les ONG.
- 75 D'autre part, il ne semble pas y avoir de négociation au sein des ménages à propos d'une quelconque redistribution des rôles de genre ou des tâches respectives des hommes et des femmes. Les femmes prennent sur elles le surcroît de travail et ne remettent pas en question les rapports de genre au sein de la famille. Elles ne cherchent pas à ressembler aux hommes, et n'incitent pas, non plus les hommes à s'adonner aux travaux féminins. La division du travail n'est pas consciemment et volontairement rediscutée.
- 76 Les hommes, quant à eux, ne s'opposent pas aux activités économiques des femmes dans lesquelles ils voient une contribution essentielle à l'économie familiale. Ils ne

semblent cependant pas disposés à prendre sur eux de nouvelles tâches ou à se séparer d'une partie de leurs revenus pour diminuer le travail des femmes. Et le rôle économique de ces groupements, même s'il est théoriquement reconnu par les hommes, ne contribue en rien à faire gagner aux femmes une place dans le système décisionnel familial ou au niveau du village.

- 77 Les obstacles sont nombreux, qui empêchent que ces groupements soient porteurs de changement dans le domaine social et politique. La pauvreté croissante dans les zones rurales est, certes l'occasion pour les femmes d'acquérir plus de responsabilités au sein du ménage. Ces responsabilités ne représentent cependant qu'une charge supplémentaire si elles ne s'accompagnent pas d'un changement de mentalité et d'un nouveau partage des pouvoirs. Ce partage des pouvoirs, en supposant que les femmes soient plus autonomes grâce à l'action des groupements, peut-il découler d'une plus grande autonomie économique ?
- 78 Pour nombre d'agents du développement l'indépendance économique est la clef de la "libération de la femme". C'est en acquérant une certaine autonomie financière que les femmes pourront, petit à petit, se faire entendre. Pourtant l'observation des groupements et du comportements des femmes à l'égard des crédits alloués, par exemple, montre que ces crédits sont investis dans le maintien ou l'amélioration de la situation matérielle de la famille sans toutefois que le statut des femmes s'en trouve changé. Sur ce point, il reste d'autres obstacles bien plus déterminants.
- 79 Plus encore que la dépendance économique, c'est l'image intériorisée de leur propre infériorité qui place les femmes dans une situation de dépendance émotionnelle et psychique. La société wolof leur a inculqué ce modèle selon lequel leur comportement se reflète dans le destin de leurs enfants. Garantes de la perpétuation des valeurs, elles collaborent, souvent avec fierté, au maintien de leur position de secondes.
- 80 L'analphabétisme, le manque de formation dans la sphère moderne, sont aussi un des obstacles cruciaux. Ce déficit empêche les femmes de tirer un maximum de profit de leurs activités économiques et les maintient dans la dépendance à l'égard des hommes, et les tient hors de portée des réalités nouvelles d'un village orienté vers un monde urbain en transformation rapide.
- 81 L'emploi du temps surchargé de nombreuses femmes rurales constitue une contrainte importante. Dans cette perspective, la mise en place de technologies appropriées pour alléger les tâches domestiques (foyers améliorés, moulins à mil...) doivent constituer une priorité du développement.
- 82 Pourtant, et en dépit de tous les obstacles et de tous les enjeux qui en détournent les buts et empêchent les groupements de femmes d'être de véritables manufactures de changement, ceux-ci ont néanmoins une importance cruciale. Tout d'abord, ils atténuent les effets matériels et psychologiques de la crise économique. A travers eux, les femmes renforcent leur autonomie économique et sont mieux à même de subvenir aux besoins familiaux et de satisfaire certains désirs personnels. Les groupements renforcent la mobilité des femmes et leur permettent de prendre une part croissante à l'intégration du monde rural à un environnement économique et socioculturel plus large et plus diversifié. Ces groupements leur permettent aussi de développer un réseau de solidarité en dehors des liens de parenté. Ils donnent la possibilité aux femmes d'exprimer leur individualité à l'intérieur d'espaces socialement reconnus. Ils offrent

un espace à l'épanouissement personnel, un espace où les femmes peuvent faire valoir leur personnalité, leur influence dans les prises de décisions.

- 83 Ces espaces brouillent l'image de femmes figées dans l'intériorisation d'une position secondaire. Ils leur révèlent des identités multiples qu'elles peuvent adapter et manipuler, au gré des priorités, des problèmes à résoudre, et des scènes désormais plus variées où ces problèmes peuvent se résoudre.
- 84 C'est dans cette perspective que les groupements de femmes peuvent apparaître comme des espaces de liberté pour les femmes rurales. Rondeau (1994), à qui j'emprunte le terme d'"espace de liberté", y entend une ouverture, pour les femmes, à l'exercice individuel ou collectif d'un contrôle sur leur existence à l'intérieur des limites fixées par le contexte économique, social, historique... Les groupements apparaissent, en effet, comme des espaces où les femmes peuvent se mouvoir plus librement sans enfreindre le cadre habituel des normes sociales : le groupement laisse une marge de manœuvre à ses usagers. Les groupements témoignent aussi de ce que le statut des femmes, dans une certaine mesure, est modulable.
- 85 L'étude des groupements de femmes rurales au Sénégal dévoile des femmes qui ne sont ni victimes ni rebelles mais qui aménagent des espaces de liberté en marge des carcans familial et communautaire et y manifestent leur individualité. Des identités multiples peuvent s'y déployer et témoigner de leurs liens de femmes rurales à un monde plus urbanisé et marqué de valeurs nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

Comaroff Jean et John (éds), 1993, *Modernity and its Malcontents : Ritual and Power in Post-Colonial Africa*, Chicago, Chicago University Press.

De Lame D., 1988, *Le Sénégal*, Bruxelles, Artis-Historia.

Diop A.B., 1981, *La société wolof, tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Khartala.

Diop A.B., 1985, *La famille wolof, tradition et changement*, Paris, Khartala.

Devisch R., De Boeck P., Jonckers D. (dir.), 1995, *Alimentation, traditions et développements en Afrique intertropicale*, Paris, L'Harmattan.

Evers R.E., 1997, *Transforming Female Identities : Women's Organizational Forms in West Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.

Fahy B.D. (éd.), 1995, *Women Wielding the Hoe. Lessons from Rural Africa for Feminist Theory and Development Practice*, Oxford, Washington, Berg.

Min H.T., 1989, *Woman, Native Other. Writing Postcoloniality and Feminism*, Bloomington, Indianapolis, Indiana University Press.

Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Khartala-APAD.

Rondeau C., 1994, *Les paysannes du Mali. Espaces de liberté et changements*, Paris, Khartala.

NOTES

1. Cet article se fonde sur des données récoltées, en 1998, dans le cadre d'un mémoire de licence (maîtrise) à l'Université catholique de Louvain. L'auteur travaille actuellement dans le domaine de la coopération au développement.

2. Voir, par exemple, concernant les traditions urbaines du Mali et du Burkina Faso, l'autobiographie d'A. Hampaté Bâ.

3. Min Ha (1989), écrivant sur l'Asie, aborde les ambiguïtés d'identité et de statut des femmes intellectuelles du tiers-monde qui se meuvent à la fois dans les sphères locale et mondiale.

4. Cette contribution se fonde sur une recherche menée d'octobre 1997 à mars 1998, au Sénégal. La recherche a, dans un premier temps, porté sur l'étude des interactions entre quelques groupements de femmes rurales et l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES), une ONG mise sur pied par des femmes sénégalaises à Kaolack. J'ai pu accompagner les 'animatrices rurales' de l'APROFES à l'occasion de ce qu'elles appelle leurs « descentes » dans les villages pour les séances de formation des groupements en matière d'épargne-crédit, de fonctionnement d'un groupement, de planning familial, de grossesses précoces... Ceci m'a donné l'occasion d'observer de l'extérieur les groupements de neuf villages de la région de Kaolack et de comprendre quelle était la vision de l'organisation à leur égard. L'un de ces villages, Kër Ganghane, allait faire l'objet d'une étude plus approfondie et constituer la deuxième partie de la recherche. Celle-ci s'échelonna sur trois mois et reposa sur l'observation et la participation à la vie quotidienne des femmes ainsi que sur des entretiens la plupart du temps ouverts sous forme de dialogues. Les discussions et récits de vie avec des femmes de trois générations différentes ont permis également de se rendre compte des transformations qui ont affecté le milieu rural et les relations hommes-femmes en l'espace de quelques décennies.

5. Plan d'Action Régional de la Femme 1996-2000, Kaolack.

6. La présidente de l'organisation, Documents Inédits de l'Association.

7. La présidente de l'organisation, Documents Inédits de l'Association.

8. *Teranga* signifie bienvenue, hospitalité, en langue wolof.

9. La présidente de l'organisation, Documents inédits de l'Association.

10. *Kër* signifie maison, au sens de grande famille, en wolof, ce qui fut rendu, à l'époque coloniale, par le mot "concession" et Ganghane est le nom du fondateur de cette Maison qui est, elle-même, à l'origine du hameau.

11. Le dernier recensement (1993-94) fait état de 176 habitants (45 femmes, 42 hommes, 49 garçons et 40 filles de moins de dix-huit ans).

12. Pour une synthèse et une présentation générale du Sénégal, voir de Lame 1987.

13. La succession est patrilinéaire. C'est à dire que les titres, les fonctions sociales, et les biens (en ce cas, avec une nuance liée à l'application des règles de succession islamiques) sont transmis selon les règles de la filiation agnatique. La plupart des vertus socialement prisées comme l'honneur, *djom*, la force, *doole* et la renommée, *bayre*, sont censées suivre la même voie. Ceci n'implique pas que la filiation maternelle soit sans importance sociale mais la mère est surtout le véhicule potentiel des vertus de son

patrilignage d'origine. Elle peut, en outre, avec le sang, transmettre les maladies, la sorcellerie... Voir aussi Diop (1985 ; 16-17).

14. Les mères ont hâte de se faire suppléer, voire remplacer, dans ces tâches.

15. L'existence d'une pratique de mariage préférentiel avec les cousines croisées nuance cependant cette situation.

16. Celles-ci sont le plus souvent consacrées à l'habillement et à la parure : pagnes, bijoux, chaussures sont achetés en prévision des fêtes, pour des montants allant de 1000 FCF A à 5000 FCF A (ce dernier montant équivalant par exemple, à l'achat de 25 Kg de riz).

17. On donne d'ailleurs aux sœurs de la mère le nom de petites mères (*ndeye ju ndaw*), tandis que les frères du père sont appelés (*baay bu ndaw*). Les frères de la mère sont appelés *nijaa'* et les sœurs du père ont le nom de *bajjan*. Selon Diop (1981) cette différence s'expliquerait essentiellement par la forme d'échange a plus importante entre eux : l'échange des femmes dans un système de parenté classificatoire et exogame. Les cousins croisés se trouvent, en effet, hors du lignage d'appartenance d'ego et sont ainsi les plus proches parents entre lesquels, selon les règles de la société wolof, le mariage soit possible. Leur union est préférentielle et permet de renforcer la cohésion entre des parents proches mais inscrits hors lignage par les règles de la parenté. Remarquons que, de cette manière, les biens échangés restent au sein de la famille étendue. Les relations à ce niveau sont particulièrement riches et caractérisées plus encore que les autres par les échanges. L'échange institutionnalisé de plaisanteries marque le statut particulier de ces relations.

18. Le coût d'une cérémonie de mariage peut atteindre 200.000 FCFA. A titre comparatif, le revenu mensuel d'un agriculteur est d'environ 30.000 FCFA.

19. L'analphabétisme touche toujours à l'heure actuelle 81 % des femmes au Sénégal, contre 55 % des hommes. Les écarts entre milieu rural et milieu urbain sont grands : les zones rurales comptent deux fois plus d'analphabètes (90 % de femmes contre 74 % d'hommes) que les zones urbaines (57 % des femmes contre 36 % des hommes).

AUTEUR

JOËLLE PIRAUX

Université Catholique de Louvain, Belgique